Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 78 (1952)

Heft: 22

Nachruf: Lateltin, Edmond

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cylindres de fermeture des servomoteurs voués à la manœuvre du vannage. En supposant que, précisément à ce moment-là, la pression d'huile des circuits normaux de réglage soit défaillante, un second limiteur de vitesse de conception identique, mais réglé pour se déclencher à un nombre de tours supérieur, provoquera la fermeture de la roue motrice par mise en pression des pompes de secours, à haute pression, montées sur le carter placé au-dessus du couvercle supérieur de la turbine. En même temps, l'huile contenue dans le cylindre d'ouverture du servomoteur de la roue sera mise à l'échappement, afin qu'elle ne s'oppose pas à cette fermeture d'urgence.

Toutefois, précisons ici que la fermeture de la roue, dans le cas particulier d'Ottmarsheim où les pales possèdent un certain degré de recouvrement, ne suffit pas à provoquer l'arrêt complet du groupe. Mais elle a pour effet de limiter la vitesse de rotation à une valeur telle que la pivoterie ne soit pas exposée à un danger, tout en diminuant le débit de la turbine dans une proportion considérable. C'est ainsi que le personnel pourra poser sans trop de difficultés les batardeaux destinés à obturer l'entrée de la b'âche spirale. Nous rappelons que les turbines d'Ottmarsheim sont de dimen-

sions si importantes qu'il eût été fort coûteux de prévoir, en lieu et place de ces batardeaux, de véritables vannes dont le temps de fermeture serait suffisamment court pour que les groupes puissent être soustraits aux conséquences d'un emballement.

Revenant au régulateur de vitesse, qui pour être de construction très perfectionnée n'en reste pas moins de conception tout à fait classique, bornons-nous à signaler que ses distributeurs principaux, assumant le réglage du vannage

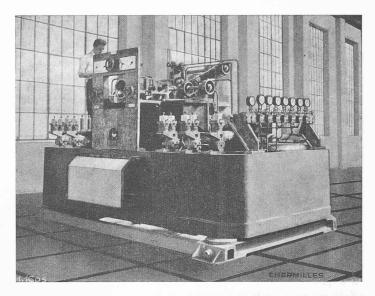


Fig. 25. — Mise au point du régulateur automatique de vitesse, en ateliers.

et de la roue, possèdent des arêtes à recouvrements fixes. Toutefois, chacun d'eux est doublé d'un distributeur auxiliaire dont les arêtes, en revanche, sont à recouvrements réglables.

Remarquons enfin qu'on s'est ménagé la possibilité, en cas de démontage du régleur, de pouvoir maintenir l'un quelconque des groupes en service, mais bien entendu à charge constante, assignée par le limiteur d'ouverture.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

Edmond Lateltin, architecte cantonal

La nouvelle du décès de M. Edmond Lateltin, architecte cantonal, survenue le 7 octobre dernier, a douloureusement frappé les nombreux collègues et amis qu'il comptait à Fribourg et dans toute la Suisse.

C'est après plus de quarante ans d'activité mise au service des Administrations de la Commune et de l'Etat de Fribourg et avant qu'il ait pu jouir d'un repos bien mérité que M. Lateltin nous a été enlevé.

Né à Fribourg en 1887, il avait suivi les classes des Frères des Ecoles chrétiennes puis celles du Collège Saint-Michel.

Orienté dès son jeune âge vers l'architecture, il commença son activité professionnelle dans les bureaux de MM. Broillet et Wulflef, architectes, où il s'initia avec bonheur à l'art qu'il chérissait.

Il suivit ensuite les cours de l'Ecole des Beaux-Arts de Munich pour se perfectionner dans sa profession, puis fit des stages auprès des architectes Laverrière, Taillens et Dubois, à Lausanne.

M. Lateltin fut appelé dès 1912 au service de l'Edilité de Fribourg où il eut à s'occuper des bâtiments communaux et particulièrement de la construction de l'école du Bourg.

En 1914, il entrait comme architecte au Département des bâtiments de l'Etat pour devenir, en 1921, adjoint de l'architecte cantonal. En 1925, il succédait à M. Léon Jungo, appelé au poste de directeur des Constructions fédérales à Berne.

Cest durant plus de vingt-cinq années que M. Lateltin eut à diriger tous les travaux que l'Etat avait à entreprendre et qui entraient dans le cadre de l'Intendance des bâtiments.

La nouvelle Ecole d'agriculture de Grangeneuve, les bâtiments du pénitencier de Bellechasse et particulièrement l'église de cet établissement, les arsenaux de Fribourg et de Bulle, les immeubles de l'Institut de Drognens et enfin les nouvelles casernes de la Poya, ensemble dont les spécialistes admirent la belle ordonnance et les aménagements réussis, furent les œuvres principales dont il eut à diriger l'exécution.

L'aménagement du sanatorium fribourgeois de Vermont, à Leysin, fut aussi un travail dont il eut à s'occuper.

Mais c'est dans le domaine des restaurations des bâtiments anciens qu'il montra tout son talent et un goût sûr qui lui permirent des réussites nombreuses.

C'est ainsi que l'Hôpital cantonal, le Collège Saint-Michel, les châteaux de Bulle, de Romont, de Morat et d'Estavayer-le-Lac, sièges des préfectures de district ainsi que les églises d'Estavayer et de Saint-Aubin, l'église et le cloître du couvent d'Hauterive furent aménagés par ses soins.

Nous n'aurons garde d'oublier dans cette énumération le château de Gruyères et sa chapelle seigneuriale, le château d'Attalens, les vestiges de Pont en Ogoz, de Obbermaggenberg ainsi que de nombreuses œuvres moins importantes auxquelles M. Lateltin vouait un culte profond et son amour ardent du respect et de la conservation des œuvres du passé.

Nous citerons encore la restauration des remparts de Fribourg et tout particulièrement le très heureux aménagement des passages de la Porte de Morat nécessité par les exigences de la circulation.

Dans ce domaine, l'œuvre principale du disparu fut certainement la restauration de la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg, œuvre considérable entreprise dès 1930 et poursuivie avec un courage, un zèle et une persévérance dignes des constructeurs du moyen âge. Car ces travaux furent bien une œuvre de rénovation : la tour, actuellement, apparaît comme au temps de sa construction et la rosace, au-dessus du porche, fait l'admiration de tous les visiteurs. L'heureuse restauration de la chapelle du Saint-Sépulcre a redonné à ce

lieu son caractère primitif et constitue un joyau de plus dans la cathédrale.

C'est pourquoi le Département fédéral de l'intérieur n'hésita pas à appeler, vers 1930 déjà, M. Lateltin à la Commission fédérale des monuments historiques à laquelle il apporta tout son savoir. Il fut ainsi un collaborateur dévoué de M. le professeur Zemp et ensuite du président actuel de cette commission, M. le professeur D^r Birchler, qui sut apprécier tout le zèle et toute la compétence du disparu.

Il fut ainsi intéressé aux restaurations de nombreuses œuvres anciennes en Suisse et particulièrement de l'Abbatiale de Saint-Maurice d'Agaune et de l'église d'Einsiedlen.

M. Lateltin fit également partie de la Commission cantonale des monuments et édifices publics et fut inspecteur cantonal du feu et des constructions.

Il fut aussi un membre dévoué de la Société suisse des ingénieurs et des architectes où il fut

appelé à la commission des concours, de la Société de développement de Fribourg, de l'Association suisse pour le plan national, de la Fédération des architectes suisses et de nombreuses autres sociétés d'art.

Il faisait partie du Comité de patronage de notre *Bulletin technique* où son attachement à tout ce qui intéressait la Suisse romande l'avait fait apprécier.

Nous perdons en M. Lateltin un homme de grande expérience dans le domaine de l'architecture et qui consacra sa vie au maintien et à la conservation des grandes œuvres de notre patrimoine national.

L. D.

BIBLIOGRAPHIE

50 Jahre im Dienste der Messung elektrischer Energie. Jubiläumsschrift Landis & Gyr (1896-1946). Zoug, 1951. — Un volume 22×30 cm, 224 pages, illustrations.

La maison Landis & Gyr, à Zoug, fêtait en 1946 le cinquantième anniversaire de sa fondation. Cette année mémorable fut pénible et douloureuse pour la maison: pénible, car il s'agissait de renouer les relations internationales interrompues par la guerre, et douloureuse, car la mort surprit, en novembre 1946, son co-fondateur et directeur dévoué, M. le Dr K. H. Gyr, docteur honoris causa de l'Ecole polytechnique fédérale. Pour ces raisons, la publication d'une plaquette commémorative fut retardée et c'est cinq ans après le jubilé qu'elle sortit de presse.

Elle comporte des articles d'auteurs de différents pays, chaque article paraissant dans sa langue originale et étant suivi d'un résumé dans les autres langues utilisées (allemand, français, anglais, italien, espagnol). A part les exposés retraçant l'histoire et l'activité de la firme au cours de ce demisiècle, on relève en particulier les études suivantes qui constituent un apport intéressant à la technique de la mesure de l'énergie électrique:

Considérations sur la valeur de l'énergie électrique. — La tarification et l'écoulement de l'énergie électrique dans les réseaux de distribution urbains. — La mesure de l'énergie électrique. — Mesure de l'énergie électrique dans le réseau national britannique à haute tension. — Les exigences relatives à la précision de mesure des compteurs d'énergie électrique. — Considérations fondamentales sur les appareils de notre programme de fabrication. — Les multiples exécutions des compteurs d'électricité. — La mesure des

quantités d'énergie transitées par un transformateur à trois enroulements. sation des compteurs d'électricité à grande capacité de charge. — Quelques particularités de la tarification de l'énergie électrique pour usages domestiques. — Compteurs monophasés avec indicateur de maximum triphasé. — Le compteur d'électricité au service de l'industrie. — Stations d'étalonnage et de contrôle pour compteurs d'électricité. — Les compteurs-étalons et leur application. — Du programme de service d'un laboratoire d'étalonnage. — Transformateurs de mesure à nombreuses étendues d'intensité. — Horloges de contact et interrupteurs horaires. — Installations de télécommande à fréquence audible système Landis & Gyr. La télécommande au Landis & Gyr. — La telecommande au service de la distribution de l'énergie électrique. — Télécomptage et télémesure des valeurs essentielles dans les réseaux de distribution d'électricité. — Le réglage de la fréquence dans les réseaux interconnec-tés, son but, ses moyens. — Le comptage dans les réseaux français interconnectés, selon le principe fréquence-puissance. Problèmes de commande dans les installations thermiques. — Régulateurs automatiques pour le chauffage urbain. — Installations d'horloges électriques système « Inducta ».



EDMOND LATELTIN
Architecte cantonal

Calcul des ossatures des constructions. Tome 1: Première partie - Introduction. Deuxième partie - Eléments fondamentaux relatifs à la poutre droite, par Louis Baes, ingénieur I. C. M., professeur à l'Université libre de Bruxelles et à l'Académie royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles (Section d'architecture). Bruxelles (av. Louise 154), Centre belgo-luxembourgeois d'information de l'acier, 1952. — Un volume 20×27 cm, 552 pages, 540 figures, 70 photographies. Prix: broché, 500 fr. belges.

Le professeur Baes, dont la personnalité est bien connue dans tous les milieux de la construction et en particulier dans celui des constructeurs de charpentes, présente aujourd'hui le premier volume d'un ouvrage remarquable consacré

au « Calcul des ossatures des constructions ».

Cet ouvrage, marqué par la longue expérience pédagogique, scientifique et technique de l'auteur, s'affranchit des formes purement classiques pour prendre souvent le caractère d'un entretien quasi personnel. Il donne des vues claires et précises sur l'application des conceptions récentes tant en ce qui concerne l'utilisation des matières mises en œuvre que les méthodes de calcul relatives à la détermination des sollicitations des éléments de l'ossature. L'ouvrage complet constitue d'ailleurs une sorte d'encyclopédie des méthodes de calcul; aucune préférence n'est accordée systématiquement aux méthodes analytiques ou graphiques: on choisit au mieux. L'auteur relève dans la préface que chaque paragraphe du volume a été vécu dans des réalisations parfois fort importantes; toutes les questions sont conduites jusqu'aux possibilités d'application.

Une importance particulière est attachée à une classification des principaux types d'appuis et des principaux types de constructions. L'auteur ne cesse de mettre en évidence l'importance du problème de la déformation des ensembles constructifs, qui conditionne souvent les possibilités et joue un rôle croissant dès qu'il s'agit d'alléger le plus possible les ouvrages. Il ne cesse non plus de traiter les problèmes géné-